

- PROCÈS-VERBAL -
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2022

La séance est ouverte à 18 heures 58 sous la présidence de M. MOROGE, Maire de Pierre-Bénite.

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE :

Jérôme MOROGE, Marlène BONTEMPS, Wilfrid COUPE, Marysa DOMINGUEZ, Levana MBOUNI, Sandrine COMTE, Marcel GOLBERY, Dominique LARGE, Jean-Luc PAYS, Marine BOISSIER, Patrice LANGIN, Anne DEMOND, Max SEBASTIEN, Lionel RUFIN, Nora BELATTAR, Thierry DUCHAMP, Eliane CHAPON, Marjorie MERCIER, Maryse MICHAUD, Yann-Yves DU REPAIRE, Marion LECLERE, Alain DONJON, Oihiba DRIDI, Michèle CALVANO, Bernard JAVAZZO, Maud MILLIER-DUMOULIN, Claude MOUCHIKHINE, Pierre-Marie MAUXION.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION :

Ahlame TABBOUBI donne pouvoir à Marine BOISSIER, Sandrine BELMONT donne pouvoir à Marysa DOMINGUEZ, Jacques ROS donne pouvoir à Dominique LARGE, Johnny CARNEVALI donne pouvoir à Wilfrid COUPE.

ABSENTS :

Anissa HIDRI.

M. LE MAIRE.- Bonsoir à tous, toutes nos excuses pour le retard mais nous étions en commission générale qui a débordé. C'était sur un sujet qui appelait de nombreuses questions et interrogations. Il s'agissait des perfluorés. J'y reviendrai en début de conseil.

Je passe tout de suite à l'appel nominal.

M. le Maire procède à l'appel nominal.

Le quorum est atteint.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Bernard JAVAZZO est désigné secrétaire de séance.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des interrogations, des demandes de modification ? C'est bon pour tout le monde. Je le mets aux voix.

Le procès-verbal du 5 juillet 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 - Compte rendu au Conseil Municipal des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 9 juin 2020.

Présentation des actes de gestion par M. le Maire.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des questions ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Sur la question des prestations de fourrière automobile est-ce quelque chose de nouveau ou qui existait déjà ?

Et j'ai une deuxième question sur les repas pour la crèche. Est-ce quelque chose qui n'est pas réalisable par la cuisine centrale de la ville ?

M. LE MAIRE.- Oui et non. Ce marché pour la fourrière est à l'identique depuis des années. De toute façon, nous n'allons pas passer par une autre entreprise que celle qui est la seule en mesure de le faire à proximité immédiate de Pierre-Bénite.

Et puis, non, malheureusement, en tout cas c'est comme cela, il y a des normes particulières pour les plus petits et notre cuisine centrale n'est pas aménagée pour assurer ces normes qui sont celles des tout petits. Cela nous arrangerait mais nous n'en sommes pas là.

Il y a une réflexion mais cela nous semble un peu compliqué.

Pour revenir là-dessus, c'est la même société qui a été la seule à répondre d'ailleurs, ce qui n'est jamais très satisfaisant, qui réalise actuellement le portage pour nos seniors. Et nous mettrons fin à ce marché puisque nous ne sommes pas très satisfaits. Là, en revanche, nous allons essayer de récupérer en interne ce service de A à Z.

Je savais que cela vous ferait plaisir.

Y a-t-il d'autres questions ? *(Non.)*

❖ Nous allons faire un point rapide puisque nous venons d'en discuter entre nous longuement et nous reviendrons avec une communication plus approfondie sur le sujet des perfluorés.

Il y a de nombreuses informations. Vous pouvez d'ores et déjà aller voir ce que réalise l'État sur les sites de la DREAL et de l'ARS. Il ne faut surtout pas hésiter à aller voir puisque tous les résultats de leurs études sont en ligne, c'est plutôt bien fait, bien expliqué. Cela me semble clair. Ce n'est pas toujours le cas avec nos organismes d'État, donc quand c'est le cas il faut le dire.

Nous avons des premiers résultats. Nous avons, vous le savez, analysé un certain nombre de données : le sol, l'air, l'eau au niveau des forages et aussi les aliments des jardins de la ville en des endroits différents. Ce sont les premiers résultats. Nous attendons aussi les résultats de l'État avec la DREAL qui pour l'instant n'ont analysé que les nappes et certains points comme la plate-

forme, en face sur le port Édouard Herriot ainsi que l'eau du Rhône, l'eau potable.

Nous attendons les résultats de la Métropole qui a décidé également de mener ses propres expertises.

Aujourd'hui les premiers résultats que nous avons obtenus sont, nous semble-t-il, plutôt encourageants même si, je le rappelle, nous trouverons toujours des perfluorés partout. Après il y a l'histoire, évidemment, de la concentration. Il apparaît qu'a priori le sol n'est pas forcément touché selon les endroits mais il y en aurait quand même dans le sol au parc Manillier, dans le sol au Brotillon mais pas dans des proportions que nous avons pu tous découvrir lors du reportage demandé par Vert de Rage et diffusé sur France Télévisions. Nous ne sommes pas du tout sur ce type de chiffre.

Au niveau de l'air ambiant nous ne sommes pas du tout non plus sur ce que nous avons pu entrevoir.

Ces résultats devront être publiés. Aujourd'hui pourquoi est-ce qu'ils ne le sont pas ? Parce que ces analyses ont été effectuées sur des échantillons à Pierre-Bénite mais aussi dans nos villes voisines : Vernaison, Saint-Genis-Laval, La Mulatière, Oullins. Il faudrait qu'on s'entende tous parce qu'on a tous des résultats différents selon les endroits. On en trouve un peu partout ou pas selon qu'on soit sur une école dans une certaine ville, un captage d'eau dans une autre ville. Donc à un moment il faut qu'on se mette d'accord là-dessus.

Ce qui est certain c'est qu'aucun organisme que l'on a contacté (ARS, DREAL, etc.) ne nous a dit : *Il n'y a pas de norme en France mais au vu de ces résultats tout de suite il faut qu'on vous recommande certaines mesures*. Pas du tout. C'est quand même très important.

Aujourd'hui nous avons un sujet sur la ferme urbaine. Nous n'en avons pas trouvé dans le sol ou très peu, de façon insignifiante, peut-être même pas du tout. Nous n'en avons pas trouvé dans la plupart des légumes mais nous en trouvons dans certains quand même, ce qui est assez étonnant et notamment les tomates et quelques salades qui ont poussé sous serre. Cela veut dire qu'il n'y en aurait pas dans la terre, pas dans l'air dans les retombées atmosphériques puisque l'on est sous serre mais il y en aurait quand même dans les tomates.

On se dit, mais on se trompe peut-être, que cela ne peut venir que de l'arrosage. Et, comme par hasard, on en trouve dans les forages. Ce qui est un peu étonnant c'est que ce ne sont peut-être pas forcément toujours les mêmes. On finit par s'y perdre un peu mais on va essayer de rester le plus sur les données que l'on a.

Il nous semble, après en avoir discuté avec les scientifiques en charge de tout cela, que, bien sûr, nous allons continuer les investigations mais que nous allons reprendre la culture sur cette terre qui a priori ne contient pas de perfluorés mais que nous arroserons dorénavant avec de l'eau potable. C'est une mesure que nous appliquerons chez nous sur la ferme urbaine municipale. Nous ne faisons pas de recommandation. En tout cas, nous allons essayer comme cela

en refaisant des analyses sur les aliments pour voir si cela a entraîné une différence ou pas et en continuant les investigations.

Évidemment, nous avons sollicité l'ARS puisque la DREAL qui était là pour contrôler ne peut pas émettre de recommandation sur des risques sanitaires. Tout cela est toujours un peu compliqué. Mais nous avons écrit à l'ARS pour voir au vu de ces résultats quelles devraient être les recommandations qui pourraient être prescrites. Nous n'avons pas de réponse.

Nous avons des interlocuteurs au niveau étatique qui sont plutôt rassurants mais nous aurons d'autres résultats pour comparer ceux-ci courant octobre, les résultats au niveau des tests réalisés par la DREAL aussi bien dans la terre que dans l'air ou dans l'eau. C'est quand même très intéressant.

Aujourd'hui nous en sommes là.

Je veux rappeler, comme cela nous est toujours rappelé par les scientifiques, on sent qu'il y a une vraie sensibilité par rapport à ces sujets-là, que le 0 PFAS partout n'existe nulle part, nulle part en France, nulle part dans le monde. Comme le rappelait notre interlocutrice précédente de la DREAL on en a retrouvé en Antarctique où pourtant il n'y a pas d'usine chimique.

C'est important de le rappeler. Le vrai problème est le risque sanitaire. Ce n'est pas de savoir si nous arriverons au 0 PFAS partout. Je crois pouvoir dire que malheureusement nous n'y arriverons pas. Mais à Pierre-Bénite comme ailleurs.

Donc nous allons attendre ces résultats courant octobre. Mais nous n'allons pas rester les bras croisés, nous allons continuer. Nous allons aller plus loin avec notre laboratoire qui a réalisé un travail extrêmement intéressant sur la recherche d'autres solutions et pour pousser un peu les investigations.

Aujourd'hui voilà l'état de nos réflexions. Nous allons essayer de publier cela de la façon la plus claire possible très rapidement. D'ores et déjà nous avons transmis aux élus de l'opposition les résultats bruts. Vous ne les avez pas reçus ?

M. MAUXION.- Il n'y a que moi qui les ai reçus. Je les ai demandés et je les ai reçus.

M. LE MAIRE.- C'est une erreur de notre part. Il doit y avoir un problème dans les mails, nous allons vérifier. Si c'est le cas toutes nos excuses, mais nous les avons déjà vus tout à l'heure.

Nous allons transmettre cela aussi à M. MOUNIB qui représente l'association Bien Vivre à Pierre-Bénite qui était partie prenante du reportage. Cela nous semblait important.

Dernier point, nous ne sommes pas en lien avec l'équipe de journalistes qui est intervenue. Nous n'avons pas les éléments ni la méthodologie. Quand je dis "nous" c'est vrai aussi des organismes de l'État et de la Métropole. C'est un peu gênant quand même. On ne sait plus trop ce qu'on compare et on a certains résultats très différents, ce qui interpelle toujours un peu. Et puis on sait aussi que, cela nous a été rappelé, certaines mesures de comparaison ont été prises

qui, en réalité, n'étaient pas tellement des mesures qui auraient dû être prises. Ce n'était pas vraiment un élément de comparaison. On parle d'air excavé.

J'ai le mail avec les éléments, cela a été envoyé à tous les élus de l'opposition. Cela date du 16 septembre.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Je vous confirme que non.

M. LE MAIRE.- Nous le renvoyons, de toute façon.

Donc, c'est un peu compliqué. Nous ne pouvions pas, et tout le monde aurait fait la même chose, nous baser que sur cette étude dont nous n'avons pas tous les éléments, loin de là.

Ensuite, quoi que nous puissions dire de la méthode qui est un peu contestable parce que nous, Pierre-Bénite, n'avons pas du tout été associés, cela a quand même le mérite d'attirer l'attention sur un sujet. Sans cela, je le redis, nous avons passé quand même il y a deux ans et demi quelques mois à alerter, à sensibiliser la plupart des organismes d'État et la Métropole également et nous n'avons jamais obtenu la moindre réponse à ce sujet. Finalement, elle a quand même cet effet-là qui est le fameux effet du lanceur d'alerte.

Mais je regrette que nous n'ayons pas tous les éléments de l'étude qui a été présentée au grand public.

Voilà pour ces quelques points. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole par rapport à ce sujet ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- La première chose qu'on voulait faire remonter c'est le scandale des entreprises, principalement Arkema, qui avaient connaissance de ces rejets polluants. Nous sommes obligés d'attendre qu'une contrainte soit mise par la DREAL pour que peut-être on arrive à faire des *process* sans ce polluant.

Ensuite, il faudra effectivement que nous attendions d'avoir un engagement de l'ARS pour avoir peut-être une étude épidémiologique auprès de la population parce que nous voyons qu'il y a des rejets. Aujourd'hui, certes, il n'y a pas de référence donc nous n'avons pas d'élément de comparaison mais toujours est-il que nous ne pouvons pas nous satisfaire d'en retrouver. Nous en retrouvons dans l'air y compris dans les vapeurs que l'usine dégage tout au long de l'année. C'est aussi pour cela que nous en retrouvons sur les végétaux, etc.

Donc il faut que des mesures soient prises rapidement.

M. MAUXION.- Les journalistes n'ont jamais essayé de vous contacter avant le reportage ? Ils ont essayé de vous contacter dans les mois qui ont précédé ?

M. LE MAIRE.- Non, pas dans les mois. C'était pour une interview.

M. MAUXION.- Je suis presque sûr parce qu'en même temps qu'ils m'ont contacté ils m'ont dit qu'ils avaient essayé de contacter la mairie. C'était en février, quatre mois avant.

Quand ils nous ont contactés pour les femmes enceintes ils ont contacté la mairie, j'en suis sûr.

Nous pourrions toujours leur demander copie des mails, etc. mais je suis presque sûr.

Deuxième chose, sans vouloir faire d'analyse scientifique, on parlait des tomates qui sont contaminées alors que le reste n'est pas contaminé, une des raisons peut-être est que les tomates sont les seules à avoir des racines qui vont à plus de 1 m dans le sol et quand la ferme urbaine a été faite on a refait le sol sur 30, 40 cm.

Va-t-on continuer à faire des prélèvements régulièrement sur les fruits et légumes ? A quel rythme ?

M. LE MAIRE.- Évidemment, concernant la connaissance d'Arkema, s'il y a des rejets dans l'air notamment ce n'est pas acceptable à partir du moment où on nous a toujours dit qu'il n'y en avait pas, c'est aussi pour cela que nous avons porté plainte.

Pour ce qui est des autres rejets tout le monde savait. Je remets bien les choses au clair là-dessus. Pour les rejets dans le Rhône notamment tout le monde savait. C'est aujourd'hui qu'on commence à se dire que, non, ce n'est pas bien mais quand on l'a su à la suite d'un article paru dans *Libération* il y a bientôt trois ans c'est là qu'on s'est demandé s'il y en avait dans l'eau potable des Pierre-Bénitains, si c'était dangereux, qu'est-ce qui était fait. C'est là qu'on nous a répondu que les perfluorés n'étaient pas un sujet. C'est l'État qui répond : *On ne vous répondra pas là-dessus parce que pour nous il n'y a pas de sujet même si on sait qu'il y en a.*

Bien sûr que c'est l'industriel qui est concerné mais tout le monde savait pour l'eau du Rhône.

À ce sujet le préfet doit prendre un arrêté très prochainement pour interdire l'utilisation de ce fameux perfluoré que l'on retrouve en quantité importante dans les rejets d'Arkema principalement. On n'a pas le planning de mise en route de cette interdiction mais il va y avoir des paliers en disant : *Vous allez devoir diminuer puis arrêter.*

En tout cas, ceux qui ont déjà été rejetés sont toujours là, de toute façon.

Pour l'étude épidémiologique j'ai eu l'ARS là-dessus, c'est pour cela que j'ai été un peu surpris de la réponse de la DREAL tout à l'heure, qui m'a renvoyé vers Santé Publique France qui m'a dit qu'ils lanceraient sans doute une étude épidémiologique mais à plus grande échelle. Il y aurait Pierre-Bénite mais sans doute toute aussi la France.

Là où je mets un bémol c'est qu'on m'a dit qu'il n'y aurait pas de résultat avant cinq ou six ans. Ce n'est pas acceptable.

Ce n'est pas moi qui vais vendre l'étude épidémiologique pour dans cinq ou six ans.

Il y en a eu une, une fois, en France qui a porté sur les perfluorés.

Bien sûr que nous allons continuer les prélèvements au niveau des légumes de façon régulière. Nous n'avons pas encore tout à fait le protocole mais cela va

arriver, nous y travaillons. Il faut que nous ayons quelque chose de très régulier pour voir l'évolution.

Pour ce qui est du journaliste nous avons une demande de salle pour qu'il y ait la présentation des résultats. Je trouvais cela bizarre. J'ai dit que je n'allais pas venir comme cela alors que je n'avais pas les résultats. Ce n'est pas possible. Jamais on ne nous a dit qu'on allait nous associer à une espèce de démarche.

Il faut voir que j'ai découvert en regardant France 2 qu'ils avaient mis des capteurs sur le stade du Brotillon, équipement public quand même. On ne nous a jamais rien demandé. Quand la Métropole ou la DREAL viennent faire des prélèvements ils nous demandent l'autorisation. Ce sont des choses qui se font. Évidemment que nous aurions été, en plus, ravis de leur donner l'autorisation.

Est-ce que c'est bon pour ces éléments ? Nous y reviendrons. Nous allons communiquer de façon la plus lisible possible sur ces problématiques-là.

❖ Encore un petit mot avant d'attaquer les délibérations parce que c'est un peu le sujet du moment, me semble-t-il. Nous entendons parler énormément des augmentations de coûts, de coûts de construction, de fluides, d'augmentation du taux d'intérêt.

Effectivement, je ne peux que confirmer, vous êtes tous bien au fait de tout cela, que nous avons depuis quelques mois et les perspectives ne sont pas incroyables, de très grosses augmentations au niveau des dépenses et pas du tout des ressources.

Je voulais faire un petit point parce que nous sommes souvent sollicités. Aujourd'hui en 2022 rien que pour les fluides nous sommes à une dépense supplémentaire par rapport à l'année précédente de 160 000 €. C'est pour nous extrêmement conséquent, vous vous en doutez bien. C'est plus de 50 % d'augmentation puisque, vous le savez, les collectivités n'ont pas le bouclier énergie. Les particuliers, tant mieux, sont préservés de cette augmentation, en tout cas pour une grande partie. Ce n'est pas le cas du tout des collectivités locales. Donc c'est une augmentation extrêmement importante pour une commune comme la nôtre.

Nous avons eu une très bonne nouvelle pour nos agents municipaux, c'est l'augmentation du point d'indice. Cela va souvent avec les élections présidentielles tous les cinq ans. Si c'était plus régulier pour les gens qui ont à mettre en œuvre ce type d'augmentation ce serait plus pratique pour nous, nous aurions davantage de visibilité sur nos budgets et ce serait mieux pour les agents qui y verraient plus clair.

L'augmentation du point d'indice est une très bonne chose pour les agents municipaux mais pour nous rien qu'en 2022, pas sur une année pleine, c'est plus 200 000 € qui n'étaient évidemment pas prévus dans le budget tout comme l'augmentation des fluides.

Nous avons également l'augmentation très importante des denrées alimentaires qui en plus chez nous vont augmenter du fait que nous avons arrêté d'utiliser les fruits et légumes des Jardins de Maguy. Cela reste encore à chiffrer mais c'est très important.

Et puis il faut rappeler l'augmentation des taux d'intérêt. Aujourd'hui nous avons des taux fixes donc au quotidien cela va mais évidemment que cela va avoir un impact important sur l'investissement si toutefois nous devons emprunter.

Malgré toutes ces données vous savez que nous mettons depuis maintenant un certain nombre d'années en avant la gestion qu'est la nôtre, qui nous a permis sur les années précédentes d'investir énormément et beaucoup plus que précédemment. Cela sert aussi à cela une bonne gestion, c'est de pouvoir amortir ce type d'imprévu et ce n'est pas rien pour nous.

Je pense que nous pourrons peut-être même finir l'année 2022 sans une décision modificative budgétaire. Je ne sais pas, nous n'y arriverons peut-être pas mais allez voir dans les autres collectivités, la plupart passent forcément cette décision-là parce que tous ces imprévus sont tellement énormes qu'il faut pouvoir les amortir. Grâce à la gestion qui est la nôtre depuis un certain nombre d'années nous sommes en capacité aujourd'hui non seulement d'absorber cela mais nous allons maintenir le cap, nous n'allons pas augmenter les impôts.

Et, chose très importante, nous en avons discuté, il y a l'augmentation de l'alimentaire et autres, nous maintenons les prix de la cantine qui sont déjà des prix relativement bas pour le secteur mais il n'y aura pas d'augmentation. Je vous assure que nous ne sommes pas si nombreux dans la Métropole à maintenir les prix des repas à la cantine au même niveau. Cela me semblait important d'être dit.

Puis nous allons continuer à travailler sur le pouvoir d'achat, en tout cas pour le pouvoir d'achat des habitants.

Je parlais de la cantine mais je tiens à saluer le travail remarquable de Levana MBOUNI. Nous travaillons beaucoup sur les achats groupés. Sur l'énergie nous sommes un peu déçus parce que forcément nous avons lancé cela la veille de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. C'est évident qu'après c'est compliqué de tirer les prix vers le bas. Malgré tout nous avons des solutions. Cela a été communiqué aux personnes qui souhaitaient bénéficier de nos offres.

Et nous allons continuer. Nous allons continuer sur un axe forcément prioritaire qui est celui de l'isolation parce que si on veut ne pas avoir ces factures d'électricité ou de gaz qui explosent forcément il faut agir à la base. Donc cela fait un petit moment que nous avons lancé les inscriptions, n'hésitez-pas à les rejoindre - cela doit être sur le site de l'association ou sur jeparticipe.fr - pour bénéficier d'un diagnostic sur l'isolation de votre bâtiment et peut-être, si vous voulez aller au bout, d'achats groupés qui permettront d'avoir des prix préférentiels sur un changement d'huissieries, une isolation des combles et pourquoi pas un passage aux panneaux photovoltaïques.

Tout cela pour dire que la bonne gestion c'est important mais il faut aussi prévoir la suite. Comment est-ce qu'on se sort de cette augmentation du prix de l'électricité et du gaz ? C'est en anticipant les choses.

Bien sûr que nous allons vous présenter comme d'autres le feront un plan important. Il y a encore de nombreuses pistes à explorer pour baisser notre

consommation mais si depuis un certain nombre d'années nous mettons vraiment des moyens importants sur l'isolation de nos bâtiments, il en reste encore à couvrir, je pense notamment au bâtiment qui est derrière moi mais il n'y a quasiment plus que lui, peut-être un autre pas très loin d'ici non plus, mais si on met le paquet là-dessus, si on a aussi mis en place les outils de régulation intelligente du chauffage, cette fameuse GTB / GTC, si on a mis aussi des panneaux photovoltaïques un peu partout c'était évidemment dans cet objectif-là.

Si on a remplacé la quasi-intégralité de l'éclairage dans nos bâtiments par du Led depuis déjà des années c'était dans ce but-là. C'était de consommer toujours moins.

Je pense qu'on peut faire beaucoup mieux mais si on compare la même période de l'année 2021 avec celle de cette année 2022 on est à - 20 % de la consommation de gaz. C'est un chiffre plus que substantiel.

À cela viendra s'ajouter quelque chose que toutes les communes vont lancer, je l'ai bien compris, et tant mieux mais, nous, nous l'avons lancé déjà il y a près de deux ans. Les choses prennent énormément de temps. C'est le remplacement de l'intégralité de l'éclairage public par de la Led. Sur l'électricité pour l'éclairage public c'est a minima 40 % de réduction de consommation parce que la Led cela consomme beaucoup moins mais surtout on peut avoir une variation beaucoup plus importante et intelligente. Il faut qu'on réfléchisse tous ensemble, la nuit a-t-on besoin d'être éclairé à 100 %, est-ce que l'on peut baisser à 80, 50 ou 30 % ? On fait déjà des tests sur certaines rues où les lampes ont été remplacées par de l'éclairage Led. Il y a de nombreux sujets sur lesquels on réfléchit beaucoup notamment avec Wilfrid COUPE en lien avec le SYGERLy. On a lancé ce plan il y a un certain temps. Les premiers travaux ont été réalisés cet été au parc Jean de La Fontaine sur ces boules qui non seulement éclairent le ciel mais en plus sont énergivores.

Dans deux ans l'intégralité de l'éclairage sur la voie publique sera assurée par de la Led.

Étant donné que ce sont vraiment des sujets d'actualité il me semblait primordial de faire un point sur cette question à la fois du pouvoir d'achat, de l'augmentation des coûts et de la sobriété énergétique de notre commune.

Y a-t-il des questions par rapport à tout cela ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Sur la question de l'énergie on vous avait proposé un vœu. Je ne sais pas si vous avez eu le temps de l'étudier ? À moins qu'il soit dans vos Spam ?

M. LE MAIRE.- Non, pas du tout, je l'ai reçu.

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Sur cette question de l'énergie le citoyen lambda paie deux fois. Il paie sur l'augmentation de sa facture et il paie aussi parce que cela peut avoir un impact sur les investissements. C'est en partie le cas sur les projets d'investissement d'école, etc. Donc il le paie deux fois. Il pourrait aussi le payer sur le chauffage de la Maison du Peuple ou des gymnases, etc. Donc cela a un impact conséquent et, effectivement, les

collectivités territoriales ne bénéficient pas du bouclier tarifaire qui, ceci dit, à un moment donné va prendre fin.

Mais c'est surtout la conséquence de 20 ans de casse du service public. Je mets tous les gouvernements précédents dans le même sac en ce qui concerne cela. Aujourd'hui on voit que cela spéculer sur les questions de l'énergie. La guerre en Ukraine qui est gravissime a aussi bon dos, le Covid a eu bon dos. On le voit sur l'inflation qui pèse considérablement sur le portefeuille des ménages.

Et malgré les propositions d'achats groupés, tant qu'on reste dans ce modèle-là sur les questions énergétiques comme sur d'autres, les transports, etc. on ne peut mettre que des pansements sur une jambe de bois mais on ne peut pas considérablement répondre aux urgences y compris environnementales parce qu'on parle des panneaux photovoltaïques mais l'électricité ne se stocke pas. Y compris quand on voit l'acheminement d'un panneau photovoltaïque et sa déconstruction il n'est pas utile à l'environnement non plus.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il d'autres questions ? (*Non.*)

Pour le vœu il n'est pas arrivé en temps et en heure. Nous avons un règlement intérieur du Conseil municipal. Je ne peux pas y déroger sinon cela voudrait dire que ce règlement n'est pas respecté. Essayez bien de me l'envoyer sept jours avant.

Vous avez malgré tout pu évoquer le corps de votre vœu. Je peux vous rejoindre sur un certain nombre de sujets.

Je suis entièrement d'accord, évidemment que certains événements ont bon dos.

Vous n'avez pas évoqué une source de production d'électricité qu'on dénigre depuis des années, dont un certain nombre d'élus nous expliquent qu'il faut absolument arriver à s'en passer. J'ai l'impression qu'ils en reviennent un peu ces derniers temps. C'est la production nucléaire, évidemment. Est-ce que l'on pourra fournir suffisamment d'électricité uniquement avec nos éoliennes et nos panneaux photovoltaïques et est-ce souhaitable ? Je ne le pense pas, je ne l'ai jamais pensé, je le dis.

Mais il y a de vrais gros sujets extrêmement intéressants et finalement, comme dans toute crise, c'est souvent l'opportunité d'une ouverture d'un débat qu'on n'avait plus vraiment. Peut-être qu'on avancera de façon un peu plus raisonnée en France. Je pense qu'il faut qu'on participe tous à ce débat qui est extrêmement intéressant. Et le service public et ce qu'il en a été fait au niveau de l'énergie doit également être interrogé. Vous avez raison de porter ce sujet-là aussi.

Ce n'est pas forcément le lieu ici mais nous en reparlerons sans doute puisque de toute façon lors du vote du budget ou même des orientations forcément reviendra la question du coût de l'énergie.

Effectivement, pour les collectivités locales que nous sommes c'est très lourd et comme souvent on peut penser au particulier, au tertiaire, à l'industriel mais jamais aux collectivités locales et ensuite on les pointe du doigt en disant : *Vous êtes de mauvais gestionnaires.* Non, les ressources sont de moins en moins nombreuses, importantes, en revanche nous avons de plus en plus de dépenses.

Nous en reparlerons.

❖ Un petit dernier point très rapide mais il y a peu de délibérations, c'est pour cela que nous pouvons nous permettre, nous avons reçu un visuel parce que les travaux vont commencer pour les vacances de la Toussaint et nous n'aurons pas tellement d'opportunités pour le voir ; c'est la végétalisation et la sécurisation de l'allée d'Aversa.

Les travaux débiteront le premier jour des vacances de la Toussaint. On espère qu'à la fin des vacances ou pas loin ils seront terminés.

On aura un cheminement piéton, une végétalisation de cette impasse. Cela permettra aussi de sécuriser la sortie d'école. Cela me semblait intéressant étant donné que nous avons été destinataires de ce visuel récemment de vous le présenter ce soir.

De toute façon, c'est quelque chose que nous avons déjà voté lors du budget.

2 - Fixation du nombre d'administrateurs et désignation des représentants de la commune au Centre communal d'action sociale (CCAS)

Rapporteur : Mme DOMINGUEZ.

Présentation du rapport par Mme DOMINGUEZ.

M. LE MAIRE.- Merci Marysa.

Le préfet nous signale qu'il n'est pas possible d'avoir une cinquième personne suppléante. Nous le regrettons. Je rappelle, Monsieur MAUXION, que vous étiez suppléant, donc que vous n'étiez pas présent. Nous avons essayé, ce n'est pas passé.

Je mets donc aux voix cette liste d'administrateurs qui est la même.

La délibération est adoptée **à l'unanimité** des membres présents.

3 - Approbation de l'avenant n°5 de la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e)

Rapporteur : M. PAYS.

Présentation du rapport par M. PAYS.

M. LE MAIRE.- Merci Jean-Luc. Y a-t-il des questions ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Effectivement, vu les taux de chômage, s'inscrire dans l'emploi, la formation, c'est essentiel, il n'y a pas de souci.

J'ai vu que le lien était fait avec la Charte des 1 000 entreprises et le déploiement de cette charte. A-t-on une information sur des objectifs de ce groupement d'intérêt métropolitain par rapport au nombre de chômeurs ? Un objectif en formation ? Est-ce qu'il y a des objectifs précis en insertion dans l'emploi ? A-t-on des retours sur des résultats des années précédentes qui permettraient d'avancer que c'est un processus efficace ?

M. LE MAIRE.- Nous n'avons pas les chiffres ici. Je vais demander à ce qu'on puisse vous les transmettre.

Nous avons travaillé notamment sur la clause d'insertion lors du chantier de la Canopée parce que le chantier était trop important pour qu'on le gère en direct. Nous avons été plutôt satisfaits d'un certain nombre de personnes qui ont travaillé sur ce chantier. Une recherche avait été réalisée par leurs services. C'était plutôt bien.

Nous allons regarder pour vous transmettre l'ensemble de ces chiffres.

Ahlame TABBOUBI n'est pas là mais c'est une demande de sa part et une demande d'agents qui travaillent à la Maison de l'Emploi et du Numérique qui sont déjà en relation. Cela leur semblait intéressant de pouvoir travailler de concert.

L'ensemble des communes de la Métropole au final rejoindront ce GIP.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

4 - Implantation d'un centre de supervision urbain mutualisé entre les communes de Brignais, Charly, Grigny, Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval et Vernaison - Convention d'entente intercommunale.

5 - Signature d'une convention de mise à disposition de personnel pour assurer la coopération des services de police municipale des villes de Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval

Rapporteur : M. LE MAIRE.

Présentation du rapport par M. MOROGE.

Avez-vous des questions sur l'une ou l'autre des deux délibérations ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- J'avais une première question sur la convention de coopération, pourquoi Saint-Genis-Laval et pas une autre commune de proximité ?

Et deuxième question sur les effectifs qui manquent cruellement. On voit que notre police municipale agit en lieu et place de ce que devrait faire la police nationale. C'est bien dommage.

M. MAUXION.- Les 360 heures agents sont 360 heures cumulées ?

M. LE MAIRE.- Cumulées pour l'ensemble des agents.

M. MAUXION.- Je vous remercie d'avoir repris deux points de mon programme lors des élections. J'avais vraiment bien appuyé dessus.

M. LE MAIRE.- Mais il n'y a pas un jour où je ne relis pas votre programme.

M. MAUXION.- Si vous voulez d'autres idées.

M. LE MAIRE.- C'était dans le nôtre aussi.

Pourquoi Saint-Genis-Laval ? Parce qu'ils étaient volontaires pour cela. Certains l'avaient dans les programmes. Je l'ai proposé sous le mandat précédent à d'autres communes, aux communes d'Oullins, Sainte-Foy-lès-Lyon et La Mulatière. Saint-Genis-Laval ne voulait pas à l'époque. Nous avons beaucoup avancé, même rédigé en interne une convention. Nous avons

beaucoup travaillé et au final cela n'a pas pu se faire. Je pense qu'aujourd'hui sans doute la réflexion serait différente.

La deuxième raison c'est que nous avons des similarités. Depuis maintenant deux ans, ce n'étaient pas le cas avant, c'est la seule police municipale qui travaille la nuit comme nous. Nous ne pourrions pas aller avec une police bien moins nombreuse qui aurait des modes de fonctionnement très différents. Là, on se ressemble beaucoup. Ils sont plus nombreux mais il y a beaucoup plus d'habitants. Il y a 15 policiers à Saint-Genis-Laval. Ils sont tous armés de la même façon. Il y a un maître-chien, nous avons deux maîtres-chiens. C'est très similaire.

Je mets aux voix la délibération n°4 :

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 3 abstentions (M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

Je mets aux voix la délibération n°5 :

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 3 abstentions (M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

6 - Garanties d'emprunt VILOGIA - Opération "Alpha B" - 65, rue Henri Barbusse.

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ? *Aucune.*

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à l'unanimité** des membres présents.

7 - Garanties d'emprunt VILOGIA - Opération "Le Métronome" - 140, rue Jules Guesde

Rapporteur : Mme BONTEMPS.

Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ?

Mme MILLIER-DUMOULIN.- Je voudrais savoir si sur ces deux logements il y en a un qui sera gardé en logement d'urgence ?

Mme BONTEMPS.- Non.

M. LE MAIRE.- Je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 1 abstention (M. MOUCHIKHINE)

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas répondu tout à l'heure mais vous avez entièrement raison, nous l'avons déjà dit ici, effectivement la mairie pallie à l'État sur la police municipale.

Vous avez de la constance parce que votre collègue précédemment, M. DELEAZ, avait exactement le même type de discours. Il était plutôt contre le

fait qu'on augmente la police municipale parce que c'était à l'État de le faire. Je l'entends complètement mais j'ai toujours dit qu'à un moment face à ce constat qu'on peut déplorer qu'est-ce qu'on fait ?

C'est toujours bien de l'avoir en tête, les communes ne peuvent pas voter en déficit. Donc on gère et, en plus, on pallie au recul de l'État sur certaines missions régaliennes. Quand on voit l'état des finances au niveau de l'État on se dit qu'il y a quelque chose qui cloche. Il y a de moins en moins de services quotidiens, vous allez au commissariat d'Oullins, vous allez à l'hôpital Lyon Sud, et pourtant nous avons toujours plus de déficit. Il y a quand même des questions qui se posent.

8 - Admissions en non-valeur et créances éteintes.

Rapporteur : M. MBOUNI.

Présentation du rapport par M. MBOUNI.

M. LE MAIRE.- Merci Levana. Y a-t-il des questions sur cette délibération ?

(Non.)

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 2 abstentions (M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO)

Vous n'êtes pas pour ? C'est pour mon information. Il n'y a pas d'explication ? C'est pour ma curiosité. Vous avez le droit de ne pas faire de commentaire.

M. MOUCHIKHINE.- Si j'avais voulu j'aurais pris la parole.

9 - Souscription des contrats d'assurances pour le groupement de commande Commune - CCAS.

Rapporteur : M. DUCHAMP.

Présentation du rapport par M. DUCHAMP.

M. LE MAIRE.- Y a-t-il des questions sur ce dossier passé en commission d'appel d'offres récemment avec une augmentation des prix contenue mais là aussi une augmentation assez importante sur le lot 1, cependant moins que dans d'autres communes d'après ce que nous a dit l'expert qui était présent ?

Forcément avec les intempéries de plus en plus nombreuses, de plus en plus de grêle, une sécheresse qui peut fissurer des bâtiments, des inondations, nous avons là aussi un poste qui augmente.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

POLE FAMILLES & EDUCATION

10 - Convention pour l'attribution de places en crèche avec Babilou 2022-2023.

Rapporteur : Mme LECLERE.

Présentation du rapport par Mme LECLERE.

M. LE MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions sur ce renouvellement de convention avec Babilou ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

C'était la dernière délibération. Nous nous reverrons en Conseil municipal le 8 novembre. Je vous remercie. Bonne soirée.

La séance est levée à 20 heures 13.

Le secrétaire de séance,
Bernard JAVAZZO

Le Maire,
Jérôme MOROGE